La protection des chrétiens d'Orient

Publié par Charles Millon · 2 août 2014, 12:14

Assurer la protection des chrétiens d'Orient, garantir la liberté de culte, sont des obligations impératives pour toute démocratie attachée à la défense de la liberté personnelle et à la protection des minorités.

La France a traditionnellement, depuis François 1°, toujours protégé, aidé, soutenu les chrétiens d'Orient.

C'est le résultat d'une longue histoire. Aujourd'hui, il est du devoir de tous les responsables religieux, politiques, intellectuels etc… de se mobiliser pourque les chrétiens d'Orient puissent continuer à résider là où ils habitent déjà depuis des siècles.

Bien sûr, nous devons leur assurer l'accueil s'ils doivent fuir et la France doit être pour eux une terre d'asile et d'espérance.

Mais si l'accueil des réfugiés est une priorité, il ne doit pas être compris comme l'acceptation de l'épuration islamiste, de l'injonction des jihadistes : Partez ou convertissez-vous à l'islam !

Nous assistons à l'émergence et au début d'un nouveau totalitarisme : le totalitarisme vert.

Il provoque des crimes contre l'humanité comme le souligne le secrétaire général de l'ONU. Il instaure des régimes politiques oppressifs, il atteint aux plus élémentaires droits de l'homme, il viole la dignité de la personne.

Que les responsables politiques en prennent conscience et que les experts des instances internationales, qu'elles relèvent de l'ONU ou de l'Europe, prennent des décisions aussi énergiques que pour l'affaire ukrainienne.

Que les responsables politiques tirent des conclusions des événements récents en **Irak et en Lybie** : **les interventions ont créé des situations pires que celles qu'on voulait modifier.**

Dans ces deux pays, les droits les plus fondamentaux de la personne ont été bafoués.

Charles Millon